

**Saint-Sylvestre**

**Règlement graphique  
PLAN E : STATIONNEMENT**

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Anancy du 18 décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLU-HMB.  
La Présidente,  
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLU-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024



- Stationnement**
- Secteur E1
  - Secteur E2
  - Secteur E3
  - Secteur E4
  - Secteur E5
  - Secteur E6
- Autres prescriptions**
- Secteur avec densité minimale de construction à proximité des transports collectifs au titre de l'article L151-26 du Code de l'Urbanisme
  - Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU (OAP)

- Zonage**
- contours zonage
- Bâti**
- bâti dur
  - bâti léger
- Données d'information**
- Cours d'eau

